

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (Rhône)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 3 NOVEMBRE 2015

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck – VAURAZ Christophe - MEY Karine - CHEVALIER Jean- Pierre - DESSEIGNE Alain– KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - DUBRESSON Nathalie – RUET Raymond – PELLETIER Franck - GUYOT Florence –**

Excusé(s) : - **CHEVILLON Yannick - LALLEMENT Annette**

Absent(s) :

Démissions :

GARDERIE :

En raison du nombre important d'enfants fréquentant la garderie, notamment la 1^{ère} heure du soir, il a été décidé, lors du précédent conseil, que l'encadrement sera doublé automatiquement. Cette décision entraîne un coût financier supplémentaire pour la commune, le conseil décide donc d'augmenter, à effet du 1^{er} janvier 2016 le tarif de la garderie, soit : 1,20 €/heure Toute heure commencée étant due.

Pour éviter des retards de paiement, il est décidé que le paiement se fera à l'avance. Des cartes seront en vente en mairie. Les modalités de vente de ces cartes seront données aux parents d'élèves, dans les prochaines semaines. Une délibération est prise pour la création d'une régie de recettes.

AMENAGEMENT FOND DE SALLES :

Mr PELLETIER présente les devis concernant un pré-projet d'étude établi par le cabinet TRACE. Ce cabinet peut suivre notre dossier dans sa totalité (définition des besoins, permis, appel d'offres, suivi du chantier, etc...).

Il est décidé, en collaboration avec ce cabinet, de prendre contact avec les ABF pour présenter les grandes lignes de notre projet.

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS » :

a) Schéma Départemental de coopération intercommunale :

Compte tenu des difficultés rencontrées jusqu'à ce jour pour la mise en place de notre agglo, le conseil trouve prématuré l'idée de se regrouper avec d'autres intercommunalités.

b) Pacte fiscal et financier :

Compte tenu des baisses de dotations de l'état face aux collectivités locales et aux ECPI, l'agglo doit trouver d'autres financements. Pour cela, plusieurs pistes sont proposées (réduire frais de fonctionnement, les investissements, augmenter la CFE, augmenter les impôts, diminuer l'attribution de compensation en faveur des communes). Le conseil choisit l'option de diminution de l'AC. La décision définitive sera prise par les élus de l'agglo et sera la même pour toutes les communes.

c) Schéma de mutualisation :

Différentes opérations de mutualisation (marchés publics, assistance juridique, formation, informations, logistique) sont proposées aux communes. Chaque commune doit ou non accepter ce schéma dans sa globalité. Après acceptation, chaque commune choisira les actions qu'elle souhaite.

CCAS :

Suite à une loi du 7 août 2015, les communes de moins de 1500 habitants, ne sont plus obligées de disposer d'un CCAS. Le CCAS peut être dissout et les compétences peuvent être exercées directement par les communes ou bien par l'intercommunalité. Le conseil décide de dissoudre le CCAS, à effet du 1^{er} janvier 2016, de confier les compétences et les résultats financiers à la commune.

ECOLE :

Le syndicat mixte des rivières propose deux demi-journées d'animations sur le thème de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

L'agglo propose que les classes de CP-CE1 puissent bénéficier du service piscine au Nautile. Ces deux propositions ont été transmises au directeur de l'école, afin qu'il s'organise au sein de l'école, avec les enseignants.

PERSONNEL :

Mme Marjorie RODERO a été recrutée pour assurer le remplacement, à la cantine, de Mme Pascale DUBOUT, actuellement en arrêt maladie.

VOIRIE :

Les travaux du Tang sont terminés. La commission voirie doit se réunir pour définir les besoins pour 2016 et transmettre la liste à l'agglo pour le 20 novembre au plus tard.

TRI SELECTIF :

La distribution des sacs jaunes se déroulera le **mercredi 9/12 (17h à 19h) et le samedi 12/12 (9h à 11h) à la mairie.**

CENTRE DE LOISIRS :

Mr GUILLARME informe du bilan très positif de ce centre. Les enfants apprécient les nombreuses activités proposées.

ASSOCIATION « SUNNY NIGHTS » :

Lecture du courrier de Mr Gérard TEXIER, président, informant de la réalisation d'animations à l'occasion du Beaujolais-Nouveau dans son cuvage « Rue de la Voute ».

LA BENOITE :

La décision quant à la signature d'une nouvelle convention au 1^{er} janvier 2016 avec la sarl MIJO-T, sera prise lors de la réunion du mois de décembre.

TERRAIN DUFRENOY :

Aucune réponse de Mr DUFRENOY concernant la demande d'achat par la commune du terrain situé « Rue de la Voûte » près de la cour d'école. Une lettre de rappel lui sera adressée afin de connaître sa position.

EGLISE D'ARBUISSONNAS :

Un avenant à la convention nous liant avec la Fondation du Patrimoine a été demandé afin de percevoir de nouveaux dons pour les travaux futurs (façades ouest et sud).

ILLUMINATIONS :

Achats de nouveaux motifs d'illuminations pour un montant de 6 718 ,62 € TTC auprès de la Ste DECOLUM.

SYNDICAT VITICOLE :

Lecture du courrier du président du syndicat, concernant le classement des vignobles de la commune avec les zones de coteaux.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 1^{er} décembre à 19h00
Mardi 5 janvier 2016 à 19h00